



Appel à contributions

XI^e Congrès de l'Association Française d'Économie Politique

(Amiens, 28 juin – 1^{er} juillet 2022)

Qu'est-ce qu'un système économique et social soutenable ?

Quatre décennies marquées par la flexibilisation des marchés, en particulier celui du travail, par l'érosion de l'État social et par des vagues de privatisations et de déréglementations ont profondément modifié les structures de nos économies et de nos sociétés. Des vulnérabilités et des tensions nouvelles sont apparues, comme le reconnaissent désormais les organisations internationales qui avaient promu les transformations libérales du capitalisme. Le problème des inégalités économiques et sociales, celui de l'instabilité financière, ainsi que celui des limites inhérentes à l'épuisement de ressources naturelles et à la modification de la composition atmosphérique, posent de manière nouvelle et cruciale la question de l'évolution du capitalisme. Sur un plan historique, les transformations de ce système concourent à sa « durabilité », mais selon des modalités qui ne sont pas nécessairement soutenables. La récurrence des crises constatée depuis la fin des années 1990 semble d'ailleurs rappeler que « les crises ne sont jamais que des solutions momentanées et violentes des contradictions existantes, des éruptions violentes qui rétablissent pour un moment l'équilibre troublé » (Marx). Dans la période la plus récente, le dynamisme du secteur du numérique a semblé contribuer à la résilience du système économique, mais son développement a engendré de redoutables problèmes : uberisation du travail, gigantesques rentes de monopole, évasion fiscale, surconsommation énergétique, etc.

Le 11^e congrès de l'AFEP propose d'interroger les conditions et les limites de la soutenabilité du capitalisme contemporain. Le fonctionnement actuel de ce système économique témoigne-t-il de

contradictions internes profondes ou bien de capacités d'adaptation qui permettraient de résoudre, de manière endogène, les problèmes sociaux, économiques et écologiques qu'il a créés par sa dynamique propre ? Profondément liées les unes aux autres, les « transitions » écologiques, économiques et sociales impliqueraient des transformations majeures de l'activité économique, des conditions de travail, des systèmes de santé et de protection sociale, ou encore des modes de régulation et des modes de « gouvernance ». Comment penser ces transformations ? Quelles sont les mutations productives déjà à l'œuvre ? Quel est l'état des connaissances concernant la dimension biophysique des systèmes socio-économiques ? Quelles seraient les conditions d'un système économique et social soutenable ?

De telles interrogations imposent d'aborder les changements économiques, sociaux et institutionnels qui sont en cours. Elles nécessitent des analyses macroéconomiques et/ou systémiques sur la logique d'ensemble de coordination et de reproduction du capitalisme comme système économique et social.

Le capitalisme a façonné des économies et des sociétés, mais aussi des espaces géographiques, des territoires et des mentalités. Ses conditions de fonctionnement peuvent s'appréhender à partir des différents domaines qu'il a bouleversés : production, emploi et répartition mais aussi santé et exploitation des ressources naturelles façonnant territoires, paysages, espaces de vie, de travail et de mobilité. De nouvelles pratiques, activités ou régulations semblent contester certaines caractéristiques du capitalisme contemporain : développement des communs réévaluant la question de la propriété et de la citoyenneté, annonces d'actions prises « quoi qu'il en coûte » durant la pandémie, retour – même fragmentaire – du thème de la planification qui met en question l'efficacité de la coordination marchande, renouvellement des pratiques agricoles, des échanges et de la coordination au niveau local, développement du secteur de l'économie sociale et solidaire potentiellement porteuse d'innovations sociales et de modes alternatifs de production et de consommation qui valorisent et économisent les ressources. Ces pratiques sont elles-mêmes traversées par des contradictions, comme la financiarisation de dispositifs sociaux (les contrats à impact social) ou environnementaux (les fonds de paiement aux résultats) ; elles interrogent plus généralement la nature et les effets des dispositifs marchands pour répondre aux enjeux écologiques. Ce 11^e congrès de l'AFEP sera notamment l'occasion d'analyser les débats contemporains sur le « développement soutenable » et les déclinaisons plus récentes autour des « transitions », dans la mesure où ces débats questionnent les interactions entre les activités humaines et le reste de la nature en renouvelant une réflexion qui trouve son origine dans la philosophie et qui avait déjà été examinée par l'économie politique lors des révolutions industrielles.

Dans l'esprit d'ouverture qui caractérise l'approche pluraliste promue par l'AFEP, le congrès reste ouvert à toute thématique ou approche. Les propositions ne portant pas explicitement sur la thématique du congrès sont donc également bienvenues et seront étudiées par le comité scientifique.

Date limite d'envoi des propositions de communications (résumé d'une page + références bibliographiques) : 19 janvier 2022 (via <https://afep2022.sciencesconf.org>).

Notification d'acceptation de la communication : 2 mars 2022.

La journée du 28 juin est réservée aux **doctoriales** et a fait l'objet d'un appel spécifique ([https://afep2022.sciencesconf.org/data/pages/AAC doctoriales AFEP 2022 v2.pdf](https://afep2022.sciencesconf.org/data/pages/AAC_doctoriales_AFEP_2022_v2.pdf)). Pour plus d'informations : doctorants@assoeconomiepolitique.org

Comité scientifique : Nathalie Berta (REGARDS, Université de Reims, France), Bruno Boidin (CLERSE, Université de Lille, France), Lynne Chester (University of Sydney, Australie), Pascal Depoorter (CURAPP, Université de Picardie, France), Catherine Figuière (CREG, Université de Grenoble, France), Ben Fine (Soas, University of London, Royaume-Uni), Edward Fullbrook (University of the West of England, Royaume-Uni), Geoffrey Hodgson (LIM, Loughborough University London, Royaume-Uni), Florence Jany-Catrice (CLERSE, Université de Lille, France), Jakob Kapeller (Institute for Socio-Economics, University Duisburg-Essen, Allemagne), Tony Lawson (University of Cambridge, Royaume-Uni), Nathalie Lazaric (GREDEG, CNRS, France), Philippe Légé (CRIISEA, Université de Picardie Jules Verne, France), Stéphane Longuet (CRIISEA, Université de Picardie Jules Verne, France), Géraldine Rieucan (CRIISEA, Université de Picardie Jules Verne, France), Olivier Rosell (CRIISEA, Université de Picardie Jules Verne, France), Franck-Dominique Vivien (REGARDS, Université de Reims, France).

Comité d'organisation : Emmanuelle Bénicourt (UPJV-CRIISEA), Emmanuelle Besançon (Institut Godin-CRIISEA), Nicolas Chochoy (Institut Godin-CRIISEA), Samba Diop (UPJV-CRIISEA), Thomas Irace (UPJV-CRIISEA), Philippe Légé (UPJV-CRIISEA), Stéphane Longuet (UPJV-CRIISEA), Léo Malherbe (UPJV-CRIISEA), Géraldine Rieucan (UPJV-CRIISEA), Slim Thabet (CRIISEA, Région Hauts-de-France).